

Centre Morbihan

COMMUNAUTÉ

Le MAG !

MANDAT 2026-2032

Une ambition
renouvelée

PROJET DE TERRITOIRE

Actualisation de la
démarche

INTERVIEW D'HÉLÈNE LORIC

Agricultrice en
Centre Morbihan

ENVIRONNEMENT

L'eau, un impératif
collectif

Som maire



4

ACTUS

13



MANDATURE

18



PROJET DE
TERRITOIRE



20

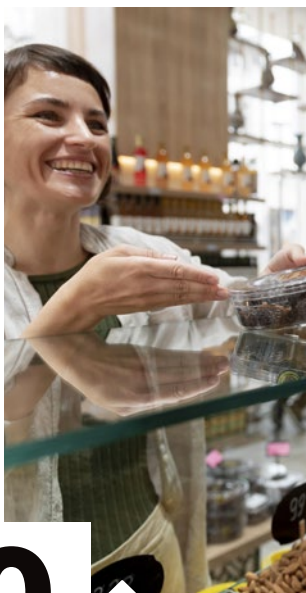
INTERVIEW

23



ENVIRONNEMENT

30



ÉCONOMIE

32



HABITAT

34



PETITE ENFANCE

37



CULTURE

38



SPORT

N°6 - SEPT./OCT. 2026

Centre Morbihan Communauté
Zone de Kerjean
CS 10369 - 56503 Locminé Cedex

Tél : 02 97 44 22 58 - Mail : accueil@cmc.bzh
Facebook : [@centremorbihancommunaute](https://www.facebook.com/centremorbihancommunaute)
LinkedIn : [cc-centre-morbihan-communaute](https://www.linkedin.com/company/cc-centre-morbihan-communaute)
Instagram : [@centremorbihancommunaute](https://www.instagram.com/centremorbihancommunaute)
Web : www.centremorbihancommunaute.bzh

Directeur de la publication :
Benoît Rolland - Président
Rédaction : Guillaume Demelin,
Responsable Communication
et les services de
Centre Morbihan Communauté
Mise en page : Mon Atelier Coloré - Auray
Impression : e2p imprim - Tirage : 13 000
Crédits Photos autres que photographes
professionnels : Freepik, services de
Centre Morbihan Communauté, Service
Communication Océane Cloutrier



Un nouveau mandat au service du territoire

Chères Centre Morbihannaises, chers Centre Morbihannais, C'est avec plaisir que je vous retrouve à travers ce nouveau numéro de notre magazine communautaire. Cette nouvelle mandature marque une étape importante pour Centre Morbihan Communauté, avec une équipe d'élus renouvelée en partie et déjà pleinement engagée au service des habitants et des communes.

Notre territoire dispose de nombreux atouts : un cadre de vie apprécié, un tissu économique dynamique, des communes engagées et une identité forte. Mais il doit également relever de nouveaux défis. Les évolutions démographiques, les attentes des habitants et les transitions environnementales, énergétiques et économiques nous invitent à préparer collectivement l'avenir.

C'est dans cette perspective que l'actualisation de notre Projet de Territoire constitue une priorité de ce début de mandat. Cette démarche permettra de définir les orientations qui guideront notre action dans les prochaines années, avec une ambition commune : faire du Centre Morbihan un territoire où il fait bon vivre, travailler, entreprendre et grandir.

Cette dynamique repose avant tout sur un engagement collectif. Je tiens à saluer l'investissement quotidien des élus communautaires et municipaux, ainsi que celui de l'ensemble des agents de Centre Morbihan Communauté. Par leur expertise, leur disponibilité et leur engagement, ils contribuent chaque jour à la qualité du service public et à la réalisation de nos projets.

Au fil des pages de ce magazine, vous découvrirez les actions et initiatives qui témoignent de cette volonté d'agir au plus près des besoins du territoire et de ses habitants.

Ensemble, avec les communes, les habitants et les forces vives du territoire, nous poursuivrons notre engagement pour construire un Centre Morbihan toujours plus attractif, solidaire et durable.

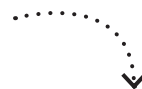
Je vous souhaite une excellente lecture.
Bien à vous,

Benoît Rolland

Président de Centre Morbihan Communauté

Édito

Explorez la destination à votre rythme !



◆ **À pied, à vélo, en VTT ou à cheval, découvrez les paysages, le patrimoine et les sites emblématiques du Centre Morbihan.**

Profitez de 16 boucles de randonnée balisées « petites randonnées » (de 3,5 à 16,5 km), de 7 circuits Vélo Promenade®, de 3 parcours trail, de l'itinéraire pédestre GR38 et de l'itinéraire équestre Equibreizh® pour vivre une expérience adaptée à toutes les envies, de la balade en famille au défi sportif.

Les fiches circuits

Elles sont disponibles en vente à l'Office de Tourisme à Locminé ou en téléchargement gratuit sur le site internet centre-morbihan-tourisme.bzh



Voix de femmes

Cette saison culturelle met en lumière des artistes féminines aux univers singuliers, qui portent sur scène des regards sensibles et engagés. Des musiciennes aux interprètes, des héroïnes de l'Histoire aux grandes figures artistiques, leurs voix résonnent comme autant d'invitations à la découverte, à l'émotion et au partage.

**Deux rendez-vous
à ne pas manquer !**

Vendredi 12 février 2027

20h30

Espace La Maillette, Locminé

La saison rend hommage à une figure féminine exceptionnelle avec le spectacle *Juste Irena*, qui retrace le destin d'Irena Sendlerowa. Résistante polonaise, elle sauve plus de 2 500 enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

À travers ce portrait, la compagnie Paname Pilotis révèle le courage d'une femme dont l'action héroïque est longtemps restée méconnue, rappelant combien les parcours féminins ont contribué à écrire l'Histoire.



Pensez à réserver vos places.

Billetterie à l'Office de Tourisme et en ligne sur www.centremorbihanculture.bzh



Vendredi 16 avril 2027

20h30

Espace La Maillette, Locminé

Noëmi Waysfeld revisitera l'univers de Barbara, immense figure de la chanson française, accompagnée de l'Orchestre National de Bretagne.

Plus qu'un concert, cette rencontre artistique est un dialogue entre deux femmes de scène, deux interprètes habitées par la force des mots et des émotions. Ce sera l'occasion de redécouvrir l'œuvre intemporelle de Barbara à travers le regard d'une artiste d'aujourd'hui.

Chorale ados et adultes

À partir de la 6^e

À L'École de Musique Intercommunale Dan Ar Braz

Ouvert à toutes et tous, cet atelier multigénérationnel est le lieu idéal pour explorer et développer une pratique vocale collective dans la bonne humeur. Chanter en groupe, c'est renforcer la confiance en soi, apprendre à écouter les autres tout en trouvant sa place, rechercher l'équilibre parmi les autres voix. C'est aussi découvrir la magie de la polyphonie, d'une harmonie qui se place et le plaisir d'entendre un bel accord résonner.

À travers un répertoire varié, la chorale sera amenée à se produire avec les groupes des autres cours collectifs de l'École de Musique, pour davantage de partage et de pratique musicale.

Pour plus de renseignements :

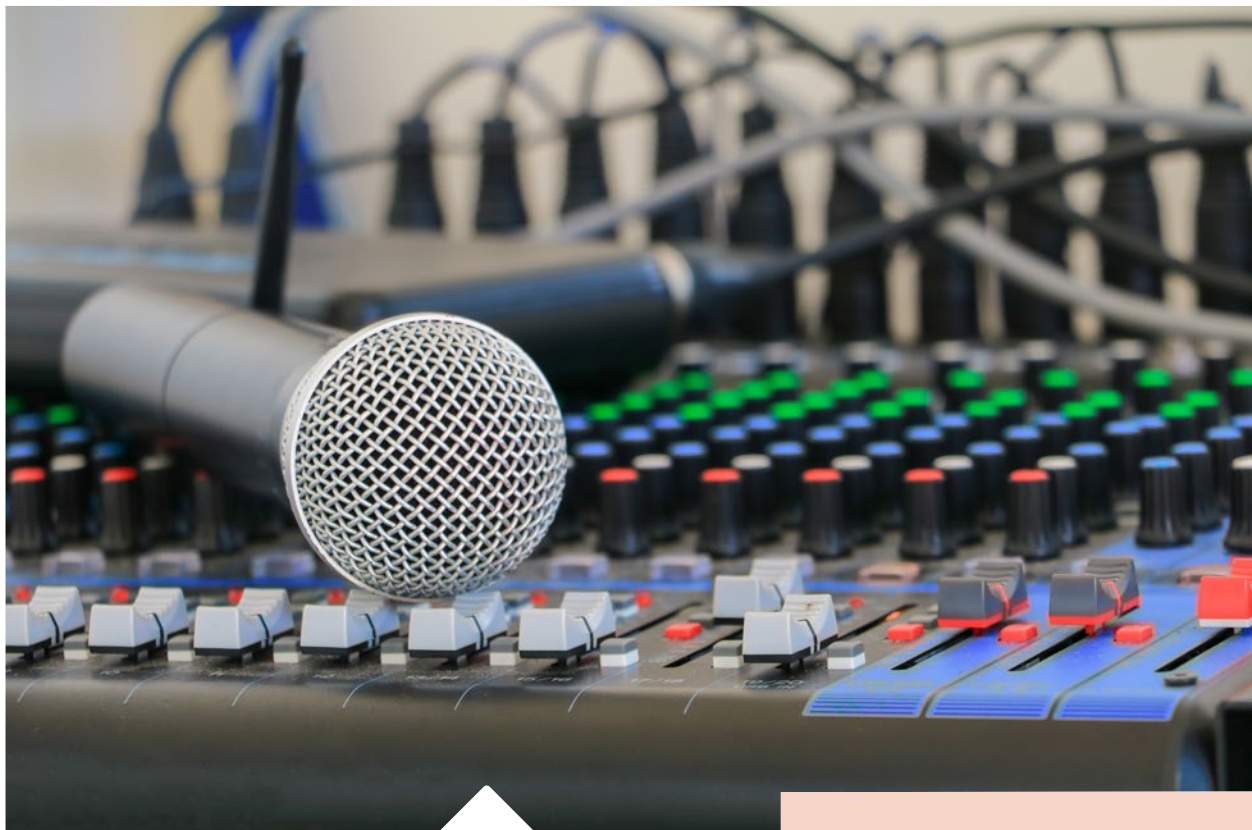
→ 02 97 44 26 42

→ www.centremorbihanculture.bzh



Mené par Marianne Lévy-Parry, directrice de l'EMI, cet atelier collectif est possible hors parcours instrumental et aura lieu le mardi de 18h à 19h.





◆ Tous les mercredis de 18h à 19h
(hors vacances scolaires).

Club **Nouveau** Sonorisation

À L'École de Musique
Intercommunale Dan Ar Braz

Dans ce nouvel atelier, mené par Loïc Delanoue, vous découvrirez les bases essentielles pour sonoriser un groupe. Vous apprendrez comment bien « plier » un câble, comment bien positionner un micro devant un instrument pour l'amplifier, quel micro choisir, etc. La console de mixage n'aura plus de secret pour vous. Vous saurez ce qu'est une « tranche » ou bien encore un « bain de pied ».

Vous participerez obligatoirement, au minimum, à trois prestations publiques dans l'année scolaire. C'est un atelier qui se veut concret, pratique et surtout utile.

**Nous sommes
persuadés qu'il
deviendra très vite
incontournable
dans le parcours du
musicien amateur !**

Pour plus de renseignements :

→ 02 97 44 26 42

→ www.centremorbihanculture.bzh

Inauguration du nouveau Pôle Enfance Jeunesse

Le vendredi 5 juin 2026, Centre Morbihan Communauté a officiellement inauguré son nouveau Pôle Enfance Jeunesse (PEJ) à Locminé.



L'événement s'est déroulé en présence de nombreux partenaires institutionnels et financeurs : l'État, le Département du Morbihan, la Région Bretagne, la CAF, la MSA et les élus locaux.

Ce projet d'envergure représente un investissement global de près de 1,95 million d'euros HT. Sa réalisation repose sur un effort collectif majeur : les subventions des partenaires s'élèvent à plus de 1,28 million d'euros (dont 450 000 € du Département, 316 000 € de la Région et de la CAF, et 200 000 € de l'État), complétées à hauteur de 34 % par la communauté de communes.

La construction de ce nouvel équipement répond à deux impératifs majeurs

Modernisation et conformité

Après 30 ans d'évolution du site historique, les études ont montré qu'une simple rénovation ne pouvait plus satisfaire aux normes réglementaires, environnementales et fonctionnelles actuelles.



Simplification des parcours et qualité du service rendu

Face à des parcours de vie qui éloignent souvent les parents de leur réseau familial, le Pôle Enfance Jeunesse regroupe en un lieu unique quatre services clés (Multi-Accueil de 24 places, Relais Petite Enfance et Lieu d'Accueil Enfants-Parents, ainsi que le service Enfance-Jeunesse de la ville de Locminé) pour faciliter les démarches et optimiser la coopération professionnelle.

Centre Morbihan Communauté prend en charge votre co-voiturage en 2026 !

Actif jusqu'en mai 2027 !

Depuis 2024, en réponse à un besoin exprimé de la population et des employeurs locaux, Centre Morbihan Communauté encourage le covoiturage

au quotidien avec Blablacar Daily et finance vos trajets pour un budget de près de 30 000 € par an. Cette aide réservée aux habitants du territoire ainsi qu'aux personnes qui viennent chaque jour travailler dans l'une de nos 12 communes, vise à soutenir la diversification de moyens alternatifs aux déplacements « seul dans sa voiture » sur notre territoire rural.

BBCDaily c'est quoi ?

BlaBlaCar Daily est l'application de BlaBlaCar qui connecte les conducteurs et passagers qui se trouvent sur le même itinéraire aux mêmes horaires, pour leur permettre de partager la route et les frais durant leurs trajets domicile-travail. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, BlaBlaCar Daily s'appuie sur les entreprises, qui proposent ce service à leurs collaborateurs, et sur les collectivités territoriales, qui peuvent subventionner les trajets effectués en covoiturage.



Depuis le lancement

- Près de 1 000 co-voitureurs inscrits
- 892 987 Km parcourus
- 33 678 trajets passagers
- 29 681 trajets conducteurs

Comment ça marche ?

Téléchargez l'application pour trouver votre co-voitureur !



- **En tant que conducteur**
Recevez par Centre Morbihan Communauté entre 1 à 2 € par trajet.
- **En tant que passager**
Profitez de votre trajet entièrement pris en charge par Centre Morbihan Communauté.

Conseiller France Renov'

Notre Conseiller France Renov' accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation de l'habitat dans le cadre d'un service public local neutre et gratuit.

Son rôle est de répondre à toutes les questions pratiques des habitants, liées à la rénovation énergétique, à l'adaptation des logements, à la perte d'autonomie ainsi que la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

Membre du réseau national France Renov' (pilote par l'État, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et la Région Bretagne), le Service Public de la Rénovation Énergétique (SPRH) est porté localement pour les habitants du territoire, par Centre Morbihan Communauté.



Déjà près de 1 000 prises de contact depuis l'ouverture du guichet en mai 2025 !

Les foyers qui ont déjà sollicité un rendez-vous ou une visite à domicile pour une première évaluation énergétique sont tous satisfaits d'avoir été éclairés sur l'opportunité de se lancer !

N'hésitez plus, contactez notre conseiller !

→ 02 97 26 86 95
→ conseil.habitat@cmc.bzh

Accueil **sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h00**, à Locminé ou Saint-Jean-Brévelay.

Rénov' Habitat Bretagne



Compostage partagé



En complément des nombreuses distributions gratuites de composteurs individuels, Centre Morbihan Communauté a installé 11 sites de compostage partagé.

Il est rappelé que ce dispositif est réservé aux habitants ne disposant pas de jardin ou de très petite taille. La pérennité de ces sites repose sur l'implication de tous et des « référents » bénévoles qui informent les usagers et signalent les éventuels problèmes.

Un site est toujours composé de trois bacs minimum : un bac d'apport pour les déchets alimentaires, un bac de matière sèche et un bac de maturation (le compost s'affine plusieurs mois avant d'être utilisé).

La taille du site dépend du nombre d'habitants bénéficiaires recensés lors de la mise en place. Toute nouvelle personne souhaitant utiliser un site de compostage partagé doit se faire connaître auprès du service déchets, par téléphone (02 97 60 43 42) ou par mail (rienajeter@cmc.bzh).

Mémo

#01

Déposez vos restes alimentaires et coupez-les en très gros morceaux. Pas de sacs plastiques, même « compostables » ou « biodégradables ».

#02

Recouvrez vos apports frais avec des feuilles mortes ou du broyat.

#03

Mélangez avec l'outil à disposition.

Le compostage a besoin d'oxygène pour bien fonctionner.

Si les déchets sont déposés en tas sans être mélangés, l'air ne circule plus. Cela provoque des mauvaises odeurs, attire les nuisibles et rend le compostage inefficace.

Bon à savoir

Trier ses déchets alimentaires permet de réduire sa poubelle d'ordures ménagères d'un tiers !



Commerce

Une ouverture à Billio !

En partenariat avec la mairie de Billio, Centre Morbihan Communauté a accompagné la reprise du dernier commerce de proximité de la commune.

Repris par Mme Jamet sous le nom « L'Oasis du Sourire », l'établissement propose presse, épicerie de dépannage, dépôt de pain, sandwiches maison et une salle pour les associations. Véritable lieu de vie, il favorise les échanges entre habitants et accueillera prochainement des animations pour dynamiser la commune.



L'Oasis du Sourire

→ 1 rue charron , Billio
→ 02 97 60 37 54
→ oasis.du.sourire@gmail.com

**Bar
Tabac,
Épicerie,
Snacking
et dépôt
de pain**

Animation économique

Centre MORBIHAN
HubEnerco
L'énergie d'entreprendre

Hub Enerco : l'incubateur qui accompagne les entrepreneurs du Centre Morbihan

L'incubateur Hub Enerco de Centre Morbihan Communauté accompagne la création et le développement d'entreprises sur le territoire.

Animé par le service Développement Économique, ce programme de 6 mois s'adresse aux porteurs de projets et aux entreprises. Il propose des formations, ateliers, échanges avec les réseaux d'entreprises et les élus, ainsi qu'un accompagnement individuel. Son objectif est de favoriser l'innovation, le développement et la résilience du tissu économique local face aux évolutions climatiques.

Le parcours se déroule en quatre phases successives :

- Émergence de projet
- Structuration financière
- Communication
- Développement commercial

Le parcours intègre également **des ateliers dédiés à l'impact environnemental.**



L'appel à candidature de l'incubation sera lancé courant octobre 2026 pour un démarrage en janvier 2027.
Pour plus de renseignements : economie@cmc.bzh

Mandat 2026-2032

Une ambition renouvelée pour Centre Morbihan Communauté



L'équipe de la nouvelle mandature.

De gauche à droite : Pierre Bouédo, Hugues Jéhanno, Pierre Guégan, Chantal Bihoès, Pascal Roselier, Benoît Rolland, Nolwenn Bauché-Gavaud, Stéphane Hamon, Jean-Marc Onno

Avec l'installation des nouvelles instances communautaires, Centre Morbihan Communauté ouvre une nouvelle étape de son histoire.

Le Conseil Communautaire d'installation, réuni le 2 avril 2026, a marqué le lancement de cette nouvelle mandature.

À cette occasion, Benoît Rolland est élu Président de Centre Morbihan Communauté. Il est entouré d'une équipe composée de huit Vice-Présidents, qui associe continuité et renouvellement pour porter les orientations et les projets de l'intercommunalité.

Cette nouvelle équipe s'appuie sur la complémentarité entre des élus déjà engagés dans l'action communautaire et de nouveaux élus apportant de nouvelles dynamiques.

Cette alliance entre expérience et renouveau constitue un atout pour poursuivre les projets engagés et répondre aux enjeux à venir. L'objectif étant de construire un projet réaliste, opérationnel et financièrement soutenable.

Cette mandature s'inscrit dans un contexte d'évolution des besoins et des attentes. Les transformations démographiques, environnementales et économiques invitent les

élus à construire une vision partagée pour préparer les réponses aux défis de demain. Il s'agira de renforcer les coopérations, faciliter les parcours de vie des habitants, de l'enfance au vieillissement, préserver aussi les atouts qui font la qualité de vie du territoire.

Dans cette perspective, l'organisation d'un séminaire de rentrée des élus, en septembre 2026, constitue l'un des premiers chantiers engagés. Ce temps de travail collectif favorisera l'interconnaissance entre les élus et offrira l'occasion d'engager une réflexion sur les grandes orientations de la collectivité.

Parallèlement, l'actualisation du projet de territoire permettra de définir une feuille de route pour les prochaines années. Elle visera à fixer les priorités d'action et à construire un programme en adéquation avec les besoins du territoire et les capacités de Centre Morbihan Communauté.

Les articles qui suivent vous permettront de mieux comprendre le fonctionnement de Centre Morbihan Communauté, ses missions et la manière dont les projets sont élaborés et mis en œuvre.

Le rôle de chacun

Le Président

Élu par le Conseil Communautaire lors de son installation, Benoît Rolland préside Centre Morbihan Communauté et assure la conduite de l'exécutif communautaire. Il porte les grandes décisions de la collectivité et veille à leur mise en œuvre, en lien avec les élus et les services communautaires.



Les Vice-Présidents

Les Vice-Présidents assistent le président dans la conduite des actions de la communauté de communes. Chacun est chargé d'une délégation (finances, développement économique, enfance-jeunesse, déchets, culture, tourisme...). Ils suivent les dossiers relevant de leur compétence, préparent les décisions avec les services, animent les commissions thématiques et représentent la collectivité auprès des partenaires et des habitants.

Concrètement à Centre Morbihan Communauté

Benoît Rolland est entouré de 8 Vice-Présidents qui l'accompagnent dans la mise en œuvre des différentes politiques publiques portées par l'intercommunalité. Cette équipe est composée d'élus disposant d'une expérience communautaire et de nouveaux représentants. *« Je suis particulièrement satisfait de la dynamique engagée par cette nouvelle équipe. Chacun a rapidement pris ses responsabilités et s'est investi dans sa délégation, avec une volonté commune de faire avancer les projets au service des habitants et des communes. Nous avons de nombreux défis à relever au cours de ce mandat, et je sais pouvoir compter sur l'implication, l'écoute et l'engagement de mes Vice-Présidents pour porter collectivement les ambitions de notre territoire »*, souligne Benoît Rolland.

Les huit Vice-Présidents

- **Hugues Jéhanno**,
maire de Locminé
1^{er} VP : Culture, tourisme et sport
- **Pierre Guégan**,
maire de Plumelin
5^e VP : Développement économique et numérique
- **Nolwenn Bauché-Gavaud**,
maire de Guéhenno
2^e VP : Projet de territoire, transitions, contractualisations, communication et relations avec les communes
- **Stéphane Hamon**,
maire de Plumelec
6^e VP : Urbanisme, mobilité, logement et aménagement
- **Chantal Bihoès**,
maire de Bignan
3^e VP : Insertion, emploi, action sociale, enfance et jeunesse
- **Jean-Marc Onno**,
maire délégué de Remungol-Evellys
7^e VP : déchets, eau et assainissement
- **Pascal Roselier**,
maire de Moréac
8^e VP : Ressources Humaines, finances, administration générale, commande publique, systèmes d'information et affaires juridiques
- **Pierre Bouédo**,
maire de Buléon
4^e VP : Services techniques et travaux

Le fonctionnement de Centre Morbihan Communauté

Centre Morbihan Communauté s'appuie sur une organisation politique structurée permettant aux élus de définir les orientations du territoire, d'échanger sur les projets et de prendre les décisions nécessaires à leur mise en œuvre. Cette gouvernance repose sur plusieurs instances complémentaires : le Conseil Communautaire, le Bureau Communautaire et les Commissions.

Le Conseil Communautaire

Véritable assemblée délibérante, le Conseil Communautaire définit les grandes orientations et prend les décisions qui engagent Centre Morbihan Communauté. Il réunit les 33 membres 8 à 9 fois par an pour délibérer sur les projets et actions du territoire.

Le Bureau Communautaire

Composé du Président, des 8 Vice-Présidents et des 3 maires du territoire qui ne sont pas Vice-Présidents, le Bureau Communautaire examine les propositions issues des commissions, apporte des orientations et rend des arbitrages. Il peut également prendre certaines décisions dans le cadre des délégations qui lui sont confiées par le Conseil Communautaire. Il a lieu tous les mois.

Les commissions

Composées d'élus communautaires et municipaux, quatorze commissions thématiques ont été créées à l'initiative de Centre Morbihan Communauté.

Il s'agit d'espaces d'échanges et de travail. Elles étudient les sujets relevant de leurs compétences, formulent des propositions et contribuent à préparer les décisions, sans disposer de pouvoir décisionnel. Par ailleurs, six commissions obligatoires, prévues par la loi, ont été créées dans divers domaines (marchés publics, accessibilité, évaluation des charges, etc.).



Trombinoscope des élus

2026 - 2032

Un mandat qui s'annonce dans la continuité de l'élaboration du Projet de Territoire, avec l'ambition de renforcer la proximité, la coordination et l'innovation, pour un service public plus accessible et adapté aux attentes des habitants.

Le Président

Benoît ROLLAND
Maire de Moustoir-Ac


Les Vice-Présidents


**Hugues
JÉHANNO**
Maire de Locminé

 1^{er} VP - Culture, Tourisme et Sport

**Pierre
GUÉGAN**
Maire de Plumelin

 5^e VP - Développement économique et numérique

**Nolwenn
BAUCHÉ-GAVAUD**
Maire de Guéhenno

 2^e VP - Projet de territoire, Transitions, Communication, Contractualisations, Relations avec les communes

**Stéphane
HAMON**
Maire de Plumelec

 6^e VP - Mobilité, Aménagement du Territoire, Urbanisme, Transport et Logement

**Chantal
BIHOÈS**
Maire de Bignan

 3^e VP - Insertion, Emploi, Action Sociale, Enfance et Jeunesse

**Jean-Marc
ONNO**
Maire délégué
Evellys / Moustoir-Remungol

 7^e VP - Assainissement, Eau et Déchets

**Pierre
BOUÉDO**
Maire de Buléon

 4^e VP - Services Techniques et Travaux

**Pascal
ROSELIER**
Maire de Moréac

 8^e VP - Administration Générale, RH, Finances, Commande Publique, Systèmes d'Information et Affaires Juridiques

Les Membres du Conseil Communautaire



**David
JEHANNO**

Conseiller
Communautaire
Bignan



**Yves-Marie
LE POULICHET**

Conseiller
Communautaire
Bignan



**Isabelle
BRÉHÉLIN**

Maire & Conseillère
Communautaire
Billio



**Carole
AMIOT-BOTUHA**

Conseillère
Communautaire
Evellys



**Phillipe
CADORET**

Maire & Conseiller
Communautaire
Evellys



**Sandra
PINET**

Conseillère
Communautaire
Evellys



**Phillipe
AUDIO**

Conseiller
Communautaire
Locminé



**Serge
LE FORESTIER**

Conseiller
Communautaire
Locminé



**Catherine
LORGEUX**

Conseillère
Communautaire
Locminé



**Leslie
OLIVEUX**

Conseillère
Communautaire
Locminé



**Éric
VOURCH**

Conseiller
Communautaire
Locminé



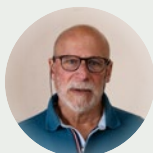
**Ghislain
CANTE**

Conseiller
Communautaire
Moréac



**Marie-Pierre
PICAUD**

Conseillère
Communautaire
Moréac



**Jean-Pierre
RIQUELME**

Conseiller
Communautaire
Moréac



**Marie-Christine
TALMONT**

Conseillère
Communautaire
Moréac



**Amélie
LE HENANFF**

Conseillère
Communautaire
Moustoir-Ac



**Isabelle
GICQUELLO**

Conseillère
Communautaire
Plumelec



**Yvon
LE CALLONEC**

Conseiller
Communautaire
Plumelec



**Christelle
LIDURIN**

Conseillère
Communautaire
Plumelin



**Frédéric
ROSELIER**

Conseiller
Communautaire
Plumelin



**Martine
AUDIC**

Maire & Conseillère
Communautaire
Saint-ALLOUESTRE



**Christophe
DANO**

Conseiller
Communautaire
Saint-Jean-Brévelay



**Viviane
OLIVEUX**

Conseillère
Communautaire
Saint-Jean-Brévelay



**Guénaél
ROBIN**

Maire & Conseiller
Communautaire
Saint-Jean-Brévelay



I Actualisation du Projet de Territoire

Depuis mai 2026, les élus de Centre Morbihan Communauté sont engagés dans l'actualisation du projet de territoire.

Ce document stratégique définira les grandes orientations qui guideront l'action de la collectivité pour les prochaines années, au service des habitants, des communes et de l'ensemble des acteurs du territoire.



Une démarche étape par étape !

Le territoire de Centre Morbihan Communauté évolue et doit aujourd'hui répondre à de nombreux défis. L'attractivité résidentielle et économique, l'accès aux services de proximité, le développement de l'emploi, les mobilités, la transition écologique et énergétique, l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources naturelles, le maintien de l'agriculture, l'accès au logement, le vieillissement de la population ou encore l'accompagnement de la jeunesse sont autant d'enjeux qui nécessitent une vision commune et des réponses adaptées.

Dans ce contexte, le Projet de Territoire constitue une véritable feuille de route. Il permet de partager une ambition collective pour le Centre Morbihan, de définir les priorités de la communauté de communes et de coordonner les actions qui seront conduites au cours des prochaines années. L'objectif est de construire un projet réaliste, cohérent et adapté aux spécificités du Centre Morbihan.

Le Projet de Territoire ne se limite pas à une déclaration d'intentions. Il se traduira par un programme d'actions concret, hiérarchisé et financièrement soutenable. Chaque action retenue contribuera à répondre aux besoins du territoire tout en s'inscrivant dans les grandes transitions auxquelles les collectivités sont aujourd'hui confrontées : sobriété énergétique, évolution démographique, développement économique. L'élaboration de ce document est menée de manière progressive. Après une première phase de définition des ambitions, les élus travaillent désormais à préciser les priorités stratégiques et les actions qui permettront de répondre aux enjeux identifiés.

Cette démarche aboutira, au deuxième trimestre 2027, à l'adoption du nouveau Projet de Territoire par le Conseil Communautaire.

Les grandes étapes de la démarche

2^E TRIMESTRE 2026

Élaboration de l'armature stratégique : définition des grands défis du territoire, des axes stratégiques et des objectifs qui structureront le projet de territoire.

3^E TRIMESTRE 2026

Construction du plan d'actions : identification des projets et des actions à mettre en œuvre pour répondre aux ambitions fixées.

4^E TRIMESTRE 2026

Étude de faisabilité financière et priorisation des projets : analyse des capacités financières de la collectivité afin d'établir un calendrier réaliste et de définir les priorités.

1^{ER} TRIMESTRE 2027

Rédaction des fiches actions retenues : formalisation des actions, des objectifs, des moyens mobilisés et des indicateurs de suivi.

2^E TRIMESTRE 2027

Présentation, validation et adoption du projet de territoire par les élus de Centre Morbihan Communauté.

Ce travail collectif permettra à Centre Morbihan Communauté de disposer d'une vision claire et partagée pour accompagner le développement du territoire, renforcer son attractivité et préparer l'avenir au bénéfice de l'ensemble de ses habitants.



Interview

Hélène Loric

**Agricultrice
en Centre Morbihan**

Pouvez-vous nous présenter votre exploitation ?

Notre exploitation est une EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée) que nous avons créée à deux associées. Nous sommes spécialisées dans l'élevage de poules pondeuses en plein air, avec un cheptel de 28 500 poules.



**Qu'est-ce qui vous a donné
envie de devenir agricultrice
et de vous installer
en aviculture ?**



A l'origine, je ne viens pas du monde agricole. C'est au lycée agricole que j'ai découvert ce milieu et eu envie de m'y engager. Après une école d'ingénieur en Agriculture et 13 ans à la Chambre d'agriculture de Pontivy, j'ai créé en 2013, avec une amie, un élevage de poules. La fin annoncée de la poule en cage a conforté ce choix. C'était une réelle opportunité de filière, peu gourmande en foncier.

**Plus de dix ans après votre
installation, qu'est-ce qui
vous passionne toujours
autant dans votre métier
d'éleveuse ?**

Ce qui me passionne, c'est d'exercer un métier qui me plaît et d'être mon propre patron. Malgré les périodes difficiles, réussir à faire vivre son entreprise, honorer ses engagements et obtenir de bons résultats reste une véritable satisfaction, même après plus de dix ans d'installation.

**Vous êtes également élue
à la Chambre d'agriculture.
Pourquoi avoir choisi
de vous engager pour
représenter et accompagner
les agriculteurs ?**

J'ai adhéré à la FDSEA (Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) en 2015, puis rejoint la Chambre d'Agriculture en 2019, où j'effectue aujourd'hui mon deuxième mandat. Avec le soutien de mon associée, j'ai souhaité mettre mes compétences au service des agriculteurs. J'apprécie de porter des projets concrets, de travailler avec les techniciens et d'échanger avec les élus, les professionnels, les jeunes et le grand public pour mieux faire connaître notre métier.

**Le métier d'agriculteur
évolue rapidement.
Quels sont, selon vous, les
principaux défis auxquels
les exploitations doivent
faire face aujourd'hui ?**

Le premier défi est l'enjeu du renouvellement des générations, la transmission et l'installation, y compris de personnes non issues du monde agricole. Les contraintes administratives et réglementaires sont également de plus en plus lourdes. Enfin, il est essentiel de mieux expliquer notre métier face aux jugements parfois hâtifs, notamment sur

les réseaux sociaux...

Un autre enjeu est de trouver un équilibre entre la taille des exploitations et la qualité de vie. Conséquence pour les exploitations : s'agrandir permet aussi d'embaucher.

Nous venons de traverser un épisode de canicule particulièrement intense. Comment vos animaux l'ont-ils vécu et quelles mesures avez-vous mises en place pour préserver leur bien-être ?

Heureusement, nous avons été relativement épargnés grâce à un bâtiment haut, bien ventilé naturellement et situé sur une butte favorisant la circulation de l'air. Dès 28 °C, nous adaptons notre organisation : ouverture du bâtiment tôt le matin, limitation des interventions l'après-midi pour éviter de stresser les poules et ajout d'électrolytes dans l'eau pour maintenir leur hydratation.



Ces épisodes climatiques extrêmes sont amenés à se multiplier. Quelles adaptations cela impose-t-il au monde agricole ?

Le changement climatique va nous obliger à repenser les bâtiments agricoles. Le choix des matériaux, des équipements et de l'orientation sera essentiel pour limiter la chaleur tout en conciliant efficacité, consommation d'énergie et bien-être animal.

La ventilation seule ne suffira plus : il faudra innover, notamment grâce aux énergies renouvelables, et développer des souches animales mieux adaptées aux fortes chaleurs.



C'est ensemble que nous ferons évoluer l'agriculture tout en préservant son ancrage local.



Lorsque vous vous êtes installée, le PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) de Centre Morbihan Communauté n'existait pas encore. Comment percevez-vous aujourd'hui ce type de démarche pour accompagner la transition agricole ?

Les collectivités ont aujourd'hui un rôle croissant dans les questions agricoles. Leur impact dépend de leur capacité à travailler concrètement avec les agriculteurs : les actions théoriques ont peu d'effet, contrairement aux partenariats qui créent de véritables opportunités. La démarche de Centre Morbihan Communauté ira, je l'espère, dans ce sens, avec des solutions utiles aux exploitants, des accompagnements simples, des aides adaptées et des outils facilitant leur quotidien. Pour mobiliser les agriculteurs, les actions doivent être efficaces et limiter au maximum les démarches administratives.

En tant qu'élue à la Chambre d'agriculture, vous souhaitez promouvoir le PCAET auprès de vos collègues agriculteurs. Quel message souhaitez-vous leur faire passer ?

Je leur dirais de s'intéresser au PCAET lorsqu'il apporte des solutions concrètes, simples et accessibles pour gagner du temps, réduire les coûts, améliorer les conditions de travail ou bénéficier d'un accompagnement financier. Encore faut-il que ces dispositifs restent faciles à mettre en œuvre, sans ajouter de charge administrative ou mentale à un métier déjà très contraint.

Y a-t-il une exploitation ou une initiative locale qui vous inspire particulièrement ?

Je pense à la station expérimentale de Kerguéhennec, à Bignan, gérée par la Chambre d'agriculture. Véritable laboratoire d'innovations, elle teste des solutions transférables aux exploitations, comme de nouvelles cultures (soja, lentilles, pois chiches), des pratiques en agriculture biologique, l'optimisation des rotations ou des outils de pilotage de l'irrigation.

Ces travaux apportent des réponses concrètes aux agriculteurs et préparent l'agriculture de demain face au changement climatique.

Pour conclure, quel regard portez-vous sur l'avenir de l'agriculture en Centre-Morbihan et qu'est-ce qui vous rend optimiste ?

Ce qui me rend optimiste, c'est le dialogue entre les agriculteurs, la Chambre d'agriculture et les collectivités, comme Centre Morbihan Communauté. Les élus prennent davantage conscience de l'importance de préserver une agriculture dynamique, et cette connaissance mutuelle est essentielle pour construire des projets adaptés au terrain. Les agriculteurs apportent leur expertise, les collectivités leurs leviers d'accompagnement : c'est ensemble que nous ferons évoluer l'agriculture tout en préservant son ancrage local. Je reste confiante pour l'élevage de poules pondeuses, qui répond à une demande durable. L'agriculture et les agriculteurs continueront d'évoluer et s'adapteront aux défis de demain, j'en suis sûre !

Hélène Loric
Agricultrice



Un démonstrateur de consommation responsable sur le territoire

Lancement imminent !

Face aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux, la consommation responsable constitue un levier essentiel pour accompagner la transition écologique des territoires. C'est dans cette dynamique que Centre Morbihan Communauté lance son démonstrateur de consommation responsable. Ce projet ambitieux, soutenu par l'ADEME, est destiné à encourager des pratiques de consommation plus durables auprès des habitants, des acteurs économiques et des partenaires locaux. À travers cette démarche, la collectivité souhaite accompagner les citoyens vers les enjeux de la consommation responsable avec un dispositif de type défi citoyen sur les axes suivants : mes achats, ma maison et mes déplacements. Le projet favorisera également le développement de nouvelles coopérations entre les acteurs du territoire afin d'imaginer des solutions concrètes, reproductibles et adaptées aux besoins de chacun. Centre Morbihan Communauté s'est d'ores et déjà associée à Bricolib et à Cueillette.

Une initiative pertinente

Le soutien de l'ADEME témoigne de l'intérêt et de la pertinence de cette initiative, qui s'inscrit pleinement dans les objectifs nationaux de transition écologique et d'économie circulaire. Grâce à cet accompagnement, la collectivité pourra tester, évaluer et partager les enseignements de cette expérimentation afin d'inspirer d'autres territoires. Le lancement de ce démonstrateur marque une nouvelle étape dans l'engagement de la collectivité en faveur des transitions écologiques et énergétiques. Au-delà des actions qui seront déployées, cette démarche vise à faire évoluer durablement les comportements en donnant à chacun les moyens d'agir au quotidien.



Équipements à forte dominante électrique et électronique



Électroménagers



Alimentation et achats quotidien



Vêtements



Bricolage et jardinage



Lancé en 2021, Bricolib est devenu le site de référence de la location d'outils entre particuliers et professionnels, avec 300 références et 60 000 outils disponibles. Son modèle repose sur l'économie circulaire : donner une seconde vie aux outils peu utilisés, limiter les achats neufs, réduire l'empreinte carbone et permettre aux propriétaires d'augmenter leurs revenus.



Application numérique de mise en lien entre producteurs et consommateurs pour un accès rapide aux produits locaux afin de favoriser une alimentation durable, les circuits courts et une juste rémunération pour le producteur.

Tout comprendre sur la facturation des déchets

Qu'est-ce qu'un Service Public de Gestion des Déchets ?

Centre Morbihan Communauté assure la compétence Déchets conformément à la Loi NOTRe de 2015. Cette compétence doit respecter également :

- La loi AGECE de 2020, en faveur de l'économie circulaire, de la valorisation et du réemploi.
- Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, fixant des objectifs de réduction, valorisation et réemploi.

Pour répondre aux objectifs réglementaires, Centre Morbihan Communauté a défini une stratégie de prévention et de collecte des déchets. **Le service est financé par un budget annexe dédié, qui doit être équilibré : les recettes doivent couvrir les dépenses.**

Quelles sont les dépenses du service ?

Les frais du service local de gestion des déchets sont nombreux :

34%

Les déchèteries : accueil, fonctionnement, transport et traitement des déchets.

26%

Les ordures ménagères : collecte, équipements, transport et incinération.

5%

La prévention : le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Dans cette optique, de nombreuses actions sont financées pour diminuer la quantité de déchets produits sur le territoire : distributions gratuites de composteurs, broyage, animations tous publics, réemploi...etc.

26%

La collecte sélective : collecte, équipements, transport et traitement.

9%

La structure : frais de gestion du service et des équipements,



Pourquoi parle-t-on de « redevance incitative » ?

La redevance incitative finance une partie du service déchets. Elle est acquittée par tous les usagers : particuliers, collectivités, administrations et entreprises. Elle couvre 79 % des dépenses du service. Les 21 % restants sont financés par les soutiens des éco-organismes et de certains déchets ou rachats de matières. Son montant dépend du nombre d'habitants du foyer et est réajusté chaque année en fonction du coût du service.



Effet de la redevance sur les tonnages de déchets ²⁰²⁵

Les effets de la redevance sur les tonnages collectés sont indéniables, les objectifs de réduction des déchets sont atteints. Centre Morbihan Communauté présente l'un des meilleurs ratios (Kg de déchets par habitant) à l'échelle de la Bretagne.

	Tonnage	kg/hab.	Evolution par rapport à 2024
Végétaux	2 517	90	-6%
Ordures ménagères	2 634	94	-6%
Encombrants (benne tout venant)	2 073	74	-10%
Gravats	1 403	54	-10%
Autres déchets en déchèterie	1 794	69	-9%
Verre	1 434	52	0%
Emballages	1 462	49	+7%
Papier	300	12	-12%

Pourquoi la redevance ne diminue pas ?

La diminution des tonnages de déchets produits permet uniquement de contenir l'envolée du prix de la gestion des déchets.

Le transport est une dépense très importante du service déchets (collecte des colonnes et transport des déchets vers les unités de traitement/valorisation), l'évolution du coût des carburants impacte directement le coût du service, le traitement des emballages est énergivore et son coût est fortement assujéti au prix de l'électricité. Les emballages sont actuellement traités à Brest, le transport et l'électricité expliquent l'évolution du prix du service dédié à la gestion des emballages.

De plus, la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) appliquée par l'État, a considérablement augmenté ces dernières années, elle concerne essentiellement les déchets ménagers et les encombrants :

Déchets enfouis

- 18€/tonne en 2020
- 65€/tonne en 2025¹
- 85€/tonne en 2030

¹ augmentera annuellement de 4€/tonne jusqu'en 2030

Déchets incinérés sur une installation de valorisation énergétique

- 12€/tonne en 2019
- 16€/tonne en 2026
- 20€/tonne en 2030

Centre Morbihan Communauté subit ces évolutions tarifaires auxquelles s'ajoute annuellement l'inflation qui oscille généralement entre 2% et 3%.

D'autre part, si les emballages sont considérés comme non conformes sur l'unité de tri, les déchets sont renvoyés à l'incinérateur de Pontivy par transport routier. Ces non-conformités résultent d'erreurs de tri de certains usagers et leur impact financier est important. Même lorsque que le déchet est classé non conforme, la collectivité doit supporter financièrement certains frais : transport, traitement sur l'unité de tri, transport dédié au retour du déchet et incinération et la TGAP.

Les erreurs de tri ont augmenté de près de 30 % en deux ans, générant des coûts supplémentaires.

Pour les limiter, la collectivité poursuit ses actions de prévention et de sensibilisation, tout en améliorant le service grâce à des équipements plus accessibles, des colonnes mieux implantées et des circuits de collecte adaptés aux besoins du territoire. Malgré des hausses de coûts indépendantes de la collectivité, ces actions contribuent à contenir l'évolution de la redevance.

Grâce aux efforts de chacun, notre territoire est l'un des plus performants de Bretagne en matière de réduction des déchets. Continuons à mieux trier et à produire moins de déchets pour préserver notre environnement tout en limitant l'évolution du coût du service.

Continuons à mieux trier et à produire moins de déchets !

Erreurs de tri

Depuis quelques années, le taux d'erreurs dans le bac jaune connaît une forte augmentation. Mais qu'est-ce qu'une erreur de tri ? C'est un déchet déposé dans le bac jaune alors qu'il n'y a pas sa place. D'un simple pot de yaourt non vidé à un grille-pain ou une bâche de piscine, ces erreurs, une fois cumulées, engendrent des problèmes importants.



Contenu d'un sac de déchets non triés déposé dans le conteneur à emballages.

Un coût qui pourrait être évité

Les déchets déposés dans les mauvais conteneurs ne seront jamais valorisés et finissent en usine d'incinération. Au-delà de l'impact environnemental, ces erreurs génèrent un coût supplémentaire pour le service déchets (transport, surtri au centre de tri, acheminement vers l'usine d'incinération et traitement). En 2025, leur prise en charge a représenté une dépense d'environ 287 000 €.

Voici un exemple concret : Sac d'ordures ménagères dans le conteneur d'ordures ménagères : 227 € / tonne. Sac d'ordures ménagères dans les bacs de tri : 470 € / tonne

Des impacts humains

Bien qu'une partie du tri soit réalisée mécaniquement, des femmes et des hommes travaillent au quotidien dans le centre de tri pour valoriser nos déchets. Ce sont eux qui se retrouvent confrontés aux risques liés aux erreurs de tri. Bien trier nos déchets, c'est aussi protéger les agents qui œuvrent chaque jour à leur valorisation :

• **Batteries au lithium, bombes**
• **aérosols, bidons d'essence**
• → Risques d'incendie.

• **Solvants, médicaments,**
• **déchets putrescibles**
(restes alimentaires en décomposition)
• → Risques d'inflammations et
• irritations des voies respiratoires.

• **Verre, seringues,**
• **objets coupants**
• → Risques de coupures
• et d'infections.

• **Objets lourds**
(pneus, blocs béton, luminaires)
• → Risques de troubles
• musculo-squelettiques.

En avril 2026, un bidon d'essence déposé dans un conteneur d'emballages a explosé lors de son arrivée au centre de tri de la SOTRAVAL, situé à Brest, qui réceptionne nos déchets d'emballages. Les flammes se sont élevées jusqu'à 10 mètres et un agent a subi une perte d'audition.

Si cet incident peut sembler exceptionnel, il s'ajoute à une longue liste de désagréments et de risques auxquels les agents des centres de tri sont confrontés quotidiennement en raison des erreurs de tri.

**Consultez
le mémo-tri**

Bien triés, la plupart des déchets possèdent une filière de valorisation dédiée. Par exemple, tous les emballages vont dans le conteneur jaune et seront recyclés ! Parfois il est compliqué de s'y retrouver dans les règles de tri. En cas de doute, consultez le mémo-tri ou le site web de Centre Morbihan Communauté.



Mise en place de deux centrales photovoltaïques



Depuis quelques semaines, Centre Morbihan Communauté produit sa propre électricité grâce à deux centrales photovoltaïques installées sur son patrimoine. Ces projets s'inscrivent dans une volonté de promouvoir les énergies renouvelables et de maîtriser les coûts énergétiques pour la collectivité. Ils permettent de produire localement une électricité verte, tout en renforçant l'autonomie énergétique des bâtiments publics.



Au Pôle Technique de Centre Morbihan Communauté À Moréac

La mise en place d'une installation solaire photovoltaïque sur le Pôle Technique a été initiée en parallèle du projet de restructuration du bâtiment. Les dernières étapes de mise en service des centrales photovoltaïques ont été réalisées au cours de l'été.

D'une puissance totale de 220 kWc, cette installation vise à couvrir une partie des besoins énergétiques de l'ensemble du patrimoine de la communauté de communes grâce à l'autoconsommation collective.

L'énergie solaire au service du territoire.



Au nouveau Pôle Enfance Jeunesse de Centre Morbihan Communauté À Locminé

La centrale photovoltaïque du Pôle Enfance Jeunesse de Locminé a été réceptionnée en juin 2026. Sa puissance est de 36 kWc. La production sera en partie consommée sur place, le surplus sera injecté sur le réseau, et lui aussi valorisé dans le cadre de l'opération d'autoconsommation collective.

L'autoconsommation collective

L'électricité produite est injectée sur le réseau, puis est consommée sur les points de livraison d'électricité pour lesquels Centre Morbihan Communauté est titulaire d'un contrat.

Le projet est dimensionné selon les besoins des bâtiments de Centre Morbihan Communauté. Le taux d'autoconsommation, soit la part de la production autoconsommée collectivement, s'élève à plus de 90 %.

La production de ces deux centrales solaires, permettra de couvrir environ 25 % des consommations d'électricité du patrimoine de la collectivité. Les économies sont donc importantes. Une fois déduits les frais de fonctionnement, celles-ci sont de plus de 20 000 € par an.

L'eau un bien vital à préserver, un impératif collectif

L'eau recouvre la majeure partie de notre planète, mais seule une faible part est directement disponible pour répondre à nos besoins. Cette ressource essentielle à la vie et aux écosystèmes est fragile, inégalement répartie et soumise à des pressions croissantes.

Le territoire de Centre Morbihan Communauté dépend des territoires voisins (la Vilaine, le Blavet, le Loc'h...) pour son approvisionnement en eau potable.

Ces dernières années, plusieurs départements ont connu des restrictions d'eau prolongées, révélant la vulnérabilité de cette ressource. Sa qualité constitue également un enjeu majeur : de nombreux cours d'eau restent fragilisés par les pollutions agricoles, industrielles et urbaines, compromettant leur équilibre écologique.

Particulièrement sensible aux pressions humaines et climatiques, l'eau est aussi indispensable à l'agriculture, dont certaines filières sont directement exposées aux épisodes de sécheresse.

Préserver la ressource en eau est désormais un impératif collectif pour garantir l'accès à l'eau potable, tout en soutenant le développement des activités industrielles et agricoles.

Dans un contexte de changement climatique, la sobriété en eau est un enjeu majeur à l'horizon 2030. Le Plan Eau* fixe ainsi un objectif de réduction des prélèvements de 10 % d'ici cette échéance. Atteindre cet objectif nécessite l'engagement de tous les usagers : habitants, collectivités, industriels, artisans et agriculteurs.



Plusieurs leviers s'imposent

- Encourager des pratiques plus sobres : limiter le gaspillage, soutenir les initiatives locales et favoriser une agriculture et un développement économique durable.
- Restaurer les zones humides, véritables réservoirs naturels qui stockent et filtrent l'eau.
- Améliorer la gestion des cours d'eau afin d'équilibrer les usages agricoles, domestiques et industriels.

Protéger l'eau, c'est protéger la vie, la biodiversité, l'économie et notre mémoire collective. Face aux sécheresses, aux pollutions et aux tensions croissantes, seule une mobilisation collective et durable des institutions, des entreprises, des collectivités et des citoyens permettra de garantir l'avenir de cette ressource vitale.



* Le Plan Eau est une stratégie nationale interministérielle française présentée en mars 2023 pour mieux gérer et protéger la ressource en eau face au changement climatique.



Les engagements pris par les élus de Centre Morbihan Communauté :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal traduit les orientations définies par les élus en matière de développement du territoire. Néanmoins pour que le PLUi puisse être mis en œuvre, les élus ont décidé de conduire différentes actions pour préserver le milieu naturel.

Un programme de travaux et d'actions dans le domaine de l'assainissement a été approuvé par délibération du Conseil Communautaire en septembre 2025 pour la période 2026-2030 qui s'élève à 30 M€.

Ce programme concerne :

- L'installation d'appareils de mesures permettront de suivre en continu le fonctionnement du réseau hydrographique du territoire et alerte en cas de pollution,
- L'infiltration ou le stockage des eaux pluviales sera intégrée aux aménagements publics et privés,
- La station d'épuration de Locminé sera reconstruite et les industriels seront accompagnés par l'Agence de l'eau pour réétudier leurs installations et leurs process afin d'éviter tout rejet d'effluents industriels à l'assainissement collectif,
- La station d'épuration de Moréac sera réhabilitée,
- 25 km de réseaux d'assainissement des eaux usées seront réhabilités ou remplacés,
- Des appareils de mesures seront installés sur les réseaux de collecte des eaux usées, les postes de refoulement et les stations pour maîtriser en continu le fonctionnement des systèmes d'assainissement,
- Les branchements des particuliers et des industriels seront contrôlés et mis aux normes si nécessaire par les propriétaires.

Les pratiques vertueuses du monde industriel et agricole

L'eau devient désormais une responsabilité partagée, Centre Morbihan Communauté facilitera l'accompagnement de l'Agence de l'eau auprès des industriels pour que chacun dispose de son unité de traitement d'eaux usées et de process afin de limiter voire ne plus rejeter d'effluents à l'assainissement collectif.

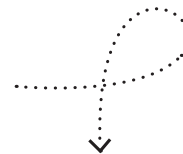
L'optimisation des installations des industriels devra être programmée en cohérence avec les projets de station d'épuration portés par Centre Morbihan Communauté.

Centre Morbihan Communauté portera également des dossiers connexes au monde industriel et agricole concernant la Réutilisation des Eaux Usées Traitées et le stockage des eaux de ruissellement en période hivernale afin de limiter les prélèvements au milieu naturel en période d'étiage.



Ces projets seront conduits en étroite collaboration avec les services de l'Etat et les syndicats de bassin versant.

Focus sur le Pass Commerce et Artisanat



L'engagement de Centre Morbihan Communauté

Centre Morbihan Communauté poursuit son engagement en faveur des commerces et des entreprises artisanales de proximité avec le Pass Commerce et Artisanat (PCA), un dispositif conçu pour soutenir l'investissement local. En lien avec la Région Bretagne, cette aide vise à accompagner les acteurs économiques qui participent au quotidien des habitants et à la vitalité du territoire.



Qu'est-ce que le Pass Commerce et Artisanat de Centre Morbihan Communauté ?

C'est une subvention financée à parts égales par Centre Morbihan Communauté et la Région Bretagne destinée à soutenir les commerçants et artisans de proximité dans leurs projets d'investissement pour la création, la reprise, la modernisation et le développement de leur entreprise.

Un levier pour l'économie de proximité

Quels types de projets ou d'investissements peuvent bénéficier du Pass Commerce et Artisanat ?

Les investissements de matériel professionnel (hors matériel roulant) sont éligibles, mais aussi les investissements qui réduisent l'impact environnemental, ainsi que ceux qui accélèrent la numérisation et la digitalisation des entreprises.

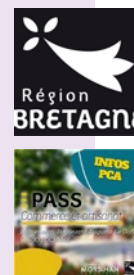
Le montant minimum d'investissement est de 6 000 € et le montant maximum est de 25 000 €. La subvention est de 30 % du montant investi.



Quelles entreprises peuvent en bénéficier ?

Le Pass Commerce et Artisanat s'adresse aux entreprises commerciales ou artisanales de Centre Morbihan Communauté exerçant une activité de proximité auprès des habitants, de moins de 7 salariés en CDI, réalisant moins d'1 M€ de chiffre d'affaires HT et situées hors zones d'activités pour les communes de plus de 2 000 habitants. Ce ciblage permet de soutenir les petites entreprises, souvent les plus fragiles, mais aussi les plus essentielles à la vie locale, en favorisant les services de proximité, l'emploi et l'attractivité du territoire. Depuis 2023, 33 Pass Commerce et Artisanat ont été attribués sur l'ensemble du territoire, représentant 160 740 € de soutien à l'investissement des petites entreprises locales.

Pour plus de renseignements : economie@cmc.bzh



Une vidéo sur les métiers de l'industrie qui recrutent !

Présentation des métiers de l'industrie agroalimentaire auprès des collégiens de Centre Morbihan Communauté

Une action collective et innovante

Face aux difficultés de recrutement et aux tensions constatées sur plusieurs métiers spécifiques de la filière de l'industrie agroalimentaire, les élus de Centre Morbihan Communauté en concertation avec les dirigeants industriels et le Club RH, déploient une action collective et innovante pour l'orientation, l'emploi afin de construire ensemble l'avenir sur notre territoire. En s'inscrivant dans l'axe stratégique «Attirer Recruter des Actifs» du programme national Territoires d'Industrie, cette initiative vise à faire connaître les opportunités professionnelles du secteur industriel auprès des publics scolaires et étudiants.



Réalisation d'un film concret sur les métiers de l'industrie

Afin de créer un lien direct entre le monde éducatif et le tissu industriel local, un projet de film pédagogique a été initié en partenariat avec trois entreprises industrielles du territoire (D'Aucy, Cité Marine et Goûters Magiques). Ce support a pour objectif de présenter de manière concrète l'environnement de travail et la réalité de trois métiers ciblés pour leurs besoins importants en main-d'œuvre : Conducteur de ligne, Chef d'équipe - Technicien de maintenance et Métiers de la logistique. Le choix de cibler prioritairement les collèges s'explique par la nécessité d'intervenir en amont des phases clés de l'orientation scolaire.

Perspectives de déploiement pour la rentrée 2026

Le calendrier prévisionnel prévoit une diffusion de ce support dès la rentrée scolaire 2026. Des interventions conjointes, associant le service Développement Économique de Centre Morbihan Communauté et les services des Ressources Humaines des entreprises partenaires, seront programmées dans les collèges. Ce dispositif pourra être décliné ultérieurement auprès des lycées, des centres de formation et des établissements d'enseignement supérieur. En parallèle, des réflexions seront menées pour structurer l'accueil des élèves lors des stages d'observation et organiser des visites techniques de sites industriels, afin de consolider la connaissance économique territoriale des collégiens de Centre Morbihan Communauté.



Hébergement Temporaire chez l'Habitant



« Il y a un réel suivi de la part de l'association et c'est ce qu'il me manquait dans mes expériences précédentes de sous-location. »

Frédérique,
hébergeuse
à Bignan.

« Cela me permet d'être proche de mon lieu de stage, et c'est largement mieux que d'être seule dans une région qui n'est pas la mienne. »

Maud, hébergée
chez Frédérique.



« On partage des moments conviviaux, cela nous arrive même d'aller au restaurant. »

Marcel, hébergeur
à Locminé.

**Déjà 14 jeunes
hébergés et
18 hébergeurs
recensés sur
le territoire.
Ils ont testé,
ils sont conquis !**

**L'Hébergement Temporaire
chez l'Habitant s'adresse aux
jeunes en mobilité scolaire
ou professionnelle (apprenti,
salarié, étudiant, stagiaire...).**

Ce dispositif leur permet de se loger chez l'habitant, à proximité de l'entreprise ou d'un centre de formation, sur une courte durée et en fonction des besoins : alternance (une à deux semaines par mois), quelques nuits le temps de trouver son logement ou encore pour quelques mois le temps d'un stage d'études (8 mois maximum).

Parcours sécurisé par un tiers de confiance assurant la gestion des conventions et garantissant le bon fonctionnement du dispositif, le HTH se veut accessible (loyer modéré) simple (assistance prise en charge du début à la fin) et sans engagement (préavis maximum d'une semaine).

Un dispositif soutenu par :



Mutualité sociale agricole,
Caisse d'allocations familiales
du Morbihan, Union Régionale
pour l'Habitat des Jeunes

Vous souhaitez être hébergé ou devenir hébergeur ?

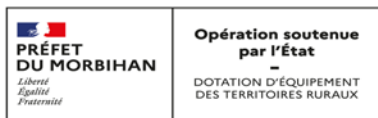
Contactez notre gestionnaire
Association Foyer Madame Molé
→ **06 72 52 16 01**
→ **hth.foyermadamemole@orange.fr**

Aire d'accueil de grand passage des gens du voyage

La nouvelle aire d'accueil de grand passage des gens du voyage, située à Kerozette sur la commune de MOREAC, est ouverte depuis le 15 mai 2026.



Avec le soutien financier de l'Etat



Cette infrastructure réalisée avec la contribution financière de l'Etat, par Centre Morbihan Communauté, répond à une obligation imposée par le Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage, en vigueur sur le Morbihan. Cet équipement vise à offrir un espace adapté au stationnement temporaire des familles itinérantes.

L'aire dispose des infrastructures indispensables au séjour des usagers et répond aux normes imposées en matière d'accueil et de sécurité. Son ouverture contribue directement à limiter les occupations non autorisées sur le domaine public et privé des 12 communes et à simplifier l'organisation des séjours des voyageurs sur le territoire.

Avec l'aide de son prestataire SOLIHA, Centre Morbihan Communauté assure le bon fonctionnement du site ouvert annuellement du 15 mai au 30 septembre et affirme sa volonté de favoriser une cohabitation sereine avec les habitants en s'appuyant sur le respect des règles qui s'appliquent à chacun.





Multi-Accueil à Moréac

Matinée de partage

Le 9 juin, le multi-accueil a organisé pour la première fois une matinée intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD des Ajoncs à Moréac.

Ce moment convivial a permis aux enfants et aux résidents de partager sourires, échanges et souvenirs dans une ambiance chaleureuse. Autour de comptines, les chansons ont réveillé les souvenirs des résidents, tandis que les plus jeunes ont partagé leur rituel du matin. La rencontre s'est poursuivie par une activité manuelle, offrant à chacun l'occasion de laisser libre cours à sa créativité. Une belle première expérience, qui illustre toute la richesse du lien intergénérationnel et qui en appelle de nombreuses autres.

Atelier jardinage



Le multi-accueil de Centre Morbihan Communauté à Moréac a organisé un atelier jardinage animé par un papa de la structure.

Munis de terre, de pots, de graines et de petits outils, les enfants ont découvert les différentes étapes de la plantation tout en développant leur motricité et leurs sens.

À l'issue de l'atelier, chacun a décoré son pot avant de le rapporter à la maison pour prendre soin de sa plantation et en suivre l'évolution.

Ce moment de partage, riche en découvertes et en échanges, sera renouvelé en novembre lors d'un prochain atelier jardinage.



Multi-Accueil à Saint-Jean-Brévelay



Éveil culturel et artistique

Le 5^e principe de la Charte nationale d'accueil du jeune enfant rappelle que l'art et la culture favorisent l'éveil.

La politique Petite Enfance de Centre Morbihan Communauté s'inscrit dans cette dynamique avec des matinées d'éveil musical organisées depuis cinq ans en partenariat avec l'École de Musique Intercommunale Dan Ar Braz. La lecture est également développée grâce à un partenariat avec les médiathèques de Saint-Jean-Brévelay et de Plumelec, permettant aux enfants de découvrir les livres dans un autre environnement. Enfin, le Relais Petite Enfance propose aux assistantes maternelles des ateliers autour du livre avec le projet « Histoires à croquer ».



Relais Petite Enfance

Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles



Des matinées d'éveil diversifiées

Proposés 2 à 3 fois par semaine, ces ateliers permettent aux assistantes maternelles de se rencontrer, tout en favorisant l'éveil et la socialisation des enfants accueillis.

Une charte encadre les séances, garantissant le bien-être des participants et leur bon déroulement. Les propositions sont variées : éveil musical, yoga bébé, ateliers artistiques, rencontres intergénérationnelles ou avec les multi-accueils, sorties à la ferme.

5^e édition de la Matinée Festive Petite Enfance

Les assistantes maternelles invitent toutes les familles **le samedi 21 novembre de 10h à 12h** à la salle du Vertin à Saint-Jean-Brévelay. Au programme : ateliers pour les 0-3 ans, révélation des cinq coups de cœur « Histoires à croquer », spectacle « Le Bal des P'tits Pieds » par la compagnie l'Oeuf et la Poule.



Ouvert à tous, gratuit et sans inscription.



La promotion du livre

Dans le cadre du projet « Histoires à croquer », six assistantes maternelles ont réalisé des « Contes en sac » à partir d'albums appréciés par les jeunes enfants accueillis à domicile.

Chaque sac contient un livre, les personnages ou des éléments de l'histoire en feutrine afin de faciliter l'accès aux histoires dès le plus jeune âge. Mené par le RPE avec une plasticienne, ce projet valorise le travail des professionnelles et enrichit l'offre culturelle destinée aux tout-petits grâce à des supports ludiques, concrets et réutilisables.



Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Petite Bulle »

Un lieu pour prendre le temps de jouer, se rencontrer et grandir ensemble

Il permet aux enfants âgés de moins de 4 ans de jouer, découvrir de nouveaux espaces, rencontrer d'autres enfants dans un lieu chaleureux. La présence de leur parent ou d'un adulte référent offre un cadre sécurisant pour explorer, développer leur confiance en eux, leur autonomie et leurs premières expériences de socialisation.

Pour les parents, c'est un lieu où il est possible de mettre le quotidien sur pause, de partager un moment avec son enfant, de rencontrer d'autres parents et de trouver une écoute attentive.



Vous en parlez le mieux



« Il me fallait un moment pour moi et surtout pour ma fille, pour la sociabiliser avec d'autres enfants. Elle s'y épanouit complètement. En tant que maman, c'est un moment pour souffler. »

« Nous avons hâte de venir à ces rencontres, elles sont des bouffées d'air. »

« Un lieu pour échanger avec d'autres parents et des professionnels sur la parentalité, sortir de l'isolement du congé parental. Pour les enfants, l'occasion d'évoluer avec d'autres enfants. C'est un lieu très agréable, indispensable aux parents ! »



« Petite Bulle » est ouvert de 9h à 12h (hors vacances scolaires) :

→ **Les jeudis** : Pôle Enfance Jeunesse, 37 rue Anatole le Braz, Locminé

→ **Un mardi sur deux** : Pôle Petite Enfance, 27 rue de Rennes, Saint-Jean-Brévelay

Gratuit, anonyme, sans inscription | **Renseignements** : 06 13 88 95 47



La culture à portée de tous !

Une saison culturelle ouverte à tous, partout sur le territoire

Parce que la culture est source de découvertes incroyables et de rencontres inattendues, Centre Morbihan Communauté œuvre à la rendre accessible à l'ensemble des habitants du territoire. Quels que soient l'âge, les habitudes culturelles ou les moyens de chacun, la saison culturelle est pensée pour permettre à tous de vivre des expériences artistiques riches et conviviales. Du rire aux pleurs, un maître-mot guide cette nouvelle saison : le partage.

Tout au long de l'année, des spectacles sont proposés sur l'ensemble du territoire afin de favoriser la proximité et l'accès à la culture. Cette volonté d'accessibilité se traduit également par une politique tarifaire attractive, avec des spectacles proposés à des tarifs volontairement modérés. Le festival Contes en Scène, temps fort dédié au jeune public, permet notamment aux familles de profiter des représentations au tarif unique de 3€.

Accessible ne signifie pas moins ambitieux. La saison culturelle accueille des artistes et des compagnies professionnelles, proposant une programmation tout aussi qualitative que diversifiée. Au cœur des communes, théâtre, musique, cirque, conte et autres formes d'expression artistique viennent à votre rencontre.

Une chose est sûre : l'émotion et le plaisir du partage seront au rendez-vous. La culture est partout et s'adresse à chacun, petits et grands ; il suffit parfois de se laisser guider... et porter.

Osez pousser la porte des salles, laissez-vous surprendre et partez à la découverte de nouveaux univers artistiques.



Aqua'lud

**Une rentrée placée
sous le signe du sport...
et de la convivialité**

**La rentrée s'annonce dynamique au centre
aquatique Aqua'lud !**

Fidèle à sa volonté de proposer des activités toujours plus variées et innovantes, l'équipe enrichit son offre avec un tout nouveau cours d'Aquacrossfit, tout en préparant plusieurs temps forts qui rythmeront l'automne.

Nouveauté

Découvrez l'Aquacrossfit !

**Vous aimez vous dépasser ?
L'Aquacrossfit est fait pour vous !**

Cette nouvelle activité allie les bienfaits du milieu aquatique à l'intensité du cross training. Pendant 45 minutes, les participants enchaînent des ateliers mêlant cardio, renforcement musculaire, gainage et exercices fonctionnels dans une ambiance motivante et conviviale. Les séances alternent exercices dans l'eau, déplacements, travail au poids du corps et utilisation de matériel (kettlebells, élastiques, step, tapis de gainage...), avec des parcours qui évolueront tout au long de l'année.

Accessible aux nageurs comme aux non-nageurs, l'Aquacrossfit s'adresse à tous ceux qui souhaitent améliorer leur condition physique, se renforcer ou simplement pratiquer une activité sportive différente. Ce nouveau rendez-vous, programmé chaque mercredi de 19h à 19h45, ambitionne notamment d'attirer un public actif et de diversifier encore les pratiques proposées à Aqua'lud.



À vos agendas !



Impossible d'aborder l'automne sans parler de la soirée Halloween d'Aqua'lud ! Vendredi 30 octobre dès 18h, petits et grands sont invités à profiter d'un centre aquatique décoré, d'animations, de jeux, de défis et de nombreuses surprises. Les déguisements les plus effrayants (ou les plus originaux !) seront les bienvenus.

Plus d'infos sur :
centremorbihancommunaute.bzh
ou sur la page Facebook
[@Aqua'lud Centre Aquatique](https://www.facebook.com/Aqua'lud%20Centre%20Aquatique)





Apprendre à nager autrement

Place à l'enseignement massé

À partir de la rentrée de septembre, Aqua'lud expérimente une nouvelle méthode d'apprentissage de la natation avec plusieurs écoles volontaires : l'enseignement massé. Concrètement, les élèves participeront à 10 séances réparties sur deux semaines et demi, à raison d'une séance par jour, plutôt qu'à une séance hebdomadaire pendant dix semaines.

Pourquoi ce changement ? Les études montrent qu'un apprentissage rapproché dans le temps favorise la mémorisation des gestes, renforce la confiance des enfants et accélère leurs progrès. En restant « dans le bain » d'un jour à l'autre, ils gagnent plus rapidement en aisance et développent plus efficacement les compétences essentielles du savoir-nager, un enjeu majeur de sécurité et d'autonomie.

Pour les familles, cette organisation demande simplement une petite adaptation pendant cette courte période. Votre enfant ira à la piscine chaque jour : veillez à préparer son sac la veille, à lui permettre de bien récupérer grâce à un sommeil suffisant et à l'encourager en valorisant ses progrès, même les plus petits. Si votre enfant appréhende le milieu aquatique, n'hésitez pas à en parler à son enseignant : une visite du centre



aquatique et une rencontre avec l'équipe des maîtres-nageurs pourront être organisées avant le début des séances afin de le familiariser avec les lieux et de le rassurer.

Une fois ce cycle terminé, les apprentissages se consolident dans la durée. Si vous en avez la possibilité, n'hésitez pas à revenir à Aqua'lud en famille le week-end ou pendant les vacances : quelques baignades ludiques permettront à votre enfant de renforcer sa confiance et d'entretenir les acquis.

Avec cette expérimentation, Aqua'lud confirme sa volonté de proposer des méthodes innovantes, fondées sur les meilleures pratiques pédagogiques, afin d'offrir aux enfants du territoire les meilleures conditions pour apprendre à nager en toute sécurité.

Pour plus de renseignements :
02 97 69 21 60
www.centremorbihancommunaute.bzh

Centre **MORBIHAN** C o m m u n a u t é

Rejoignez-nous sur les réseaux !



facebook.com/centremorbihancommunaute



cc-centre-morbihan-communaute



centremorbihancommunaute

Les communes

de Centre Morbihan Communauté

**BIGNAN BILLIO BULÉON ÉVELLYS GUÉHENNO LOCMINÉ MORÉAC
MOUSTOIR-AC PLUMELEC PLUMELIN SAINT-ALLOUESTRE SAINT-JEAN-BRÉVELAY**